|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fiche descriptive de la formation** |  |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| cgtform | **La Formation syndicale Cgt****Prudis**Espace vie syndicale 263, rue de Paris Case 4-3 93516 Montreuil Cedex | Tél : 01.55.82.82.15 |
| Courriel : prudis@cgt.frSite internet : <http://www.formationsyndicale.cgt.fr> |

**Formation de formateur.rice.s CGT « Mise en situation Session 5 »** Public :Les formateurs et futurs formateurs syndicaux, c’est-à-dire les camarades susceptibles d’intervenir et/ou d’animer des stages de formation Session 5 « La modification et le transfert du contrat de travail » à destination des Conseillers Prud’hommes.Le contexte qui amène à faire de la formation :Cette formation s’inscrit dans la famille de formation **« outiller à une responsabilité ».** Elle a pour but de développer les capacités nécessaires de nos camarades pour qu’elles et ils soient à même d’animer ou d’intervenir dans une formation syndicale CGT déjà construite, la Session 5.Les objectifs de formation :Les stagiaires seront outillés pour animer la session 5 Prudis CGT déjà construite, et y intervenir.Les thèmes abordés :1. La modification du contrat de travail ;2. Les éléments essentiels ;3. Le transfert du contrat de travail (légal et conventionnel) ;Les pré-requis à cette formation :Les stagiaires devront déjà avoir suivi la Formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun), ainsi que la formation des formateurs.Évaluations prévues :Évaluations formatives en cours de stage à l’occasion d’exercices et mises en situations permettant aux participant.e.s d’auto-mesurer leur capacité à mettre en œuvre les recommandations.Évaluations de fin de thème, sous forme de synthèses.Évaluation appréciative de thème et fin de formation.Forme et durée de l’action de formation * Stage de 5 jours du 12/10/2020 au 16/10/2020 au Centre confédéral de formation syndicale Benoît Frachon à Courcelle-sur-Yvette.
 |
|  |